

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(2\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 10 décembre 1846](#)

Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 10 décembre 1846

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Degon](#) est cité(e) dans cette lettre

[Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[10 décembre 1846](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)

Lieu de destinationVervins (Aisne)

Description

RésuméSur l'affaire de contrefaçon Degon : Oudin-Leclère a suggéré que Jean-Baptiste André Godin attende l'issue de son procès avant de faire usage de son dernier brevet contre monsieur Degon, mais Godin pense que ses droits d'invention

ne sont pas contestables et veut une condamnation de Degon ; il indique qu'il va enlever ses poêles du greffe du tribunal et les faire déposer à l'auberge du Soleil d'Or chez Savigny à Guise si l'expertise ne peut avoir lieu chez lui. Godin demande conseil à Oudin-Leclère sur une autre affaire l'opposant à Degon : Godin explique que Degon cherche depuis deux ans à embaucher des ouvriers de la manufacture Godin-Lemaire et qu'il vient d'employer deux d'entre eux, dont l'un doit 80 F à Godin et laisse du travail inachevé ; ni l'un ni l'autre n'ont l'acquit de leur engagement sur leur livret ; Godin pense faire comparaître Degon devant la justice de paix de Guise ; en post-scriptum, Godin signale que le commissaire de police de Guise s'est présenté avec l'ouvrier débiteur envers Godin, parti chez Degon il y a deux jours, pour reprendre son ouvrage chez Godin et acquitter sa dette.

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Conflit](#), [Emploi](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#), [Travailleurs et travailleuses](#)

Personnes citées

- [Degon \[monsieur\]](#)
- [Savigny \[monsieur\]](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Degon

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Inconnue

Biographie Réside à Esquéhéries (Aisne) en 1857. Il a peut-être un lien de parenté avec Marie Joséphe Florentine Degon (1794-1867), native d'Esquéhéries et épouse du père de Jean-Baptiste André Godin.

Nom Oudin-Leclère, Louis (1803-1885)

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Droit/Justice

Biographie Avocat français né en 1803 à Froidmont-Cohartille (Aisne) et décédé en 1885 à Vervins (Aisne). Louis Onésime Victor Oudin est l'époux de Rose Madeleine Leclère. Son patronyme d'usage est Oudin-Leclère. Avoué à Vervins (Aisne) au XIXe siècle. Son nom est parfois orthographié « Houdin » ou « Oudin-Leclerre » par Jean-Baptiste André Godin.

Informations sur le document source

Cote FG 15 (2)

Collation 2 p. (23, 24)

Nature du document Copie manuscrite

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et

métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023
